

5.06/08

27 octobre 2008

Conseil de ville de Delémont
Groupe CS+POP

Motion

Accès à la piscine de plein air pour les personnes handicapées

Le nouveau bassin de la piscine de plein air est tout neuf et tout beau. Les baigneurs delémontains ont bien apprécié cette réfection, sauf les personnes à mobilité réduite.

En effet, selon plusieurs personnes handicapées, il est devenu très difficile d'accéder au bassin depuis sa restauration. Trois grandes marches d'escaliers ont été ajoutées au nord-est du bassin.

Selon ces mêmes personnes, il était plus facile d'entrer dans le bassin avant les rénovations.

Il n'est pas non plus possible à une personne handicapée de se doucher avant d'entrer dans le grand bassin car toutes les douches se trouvent au-dessus des rinces pieds. Pour entrer dans ces rinces-pieds, il faut descendre une marche et ensuite remonter la marche en face afin d'en ressortir, ce qui avec une chaise roulante est impossible à faire.

D'autre part il n'y a ni vestiaire, ni de toilettes pour handicapés à la piscine extérieure.

Une loi fédérale existe pourtant. C'est la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées du 13 décembre 2002.

Elle crée des conditions propres à faciliter aux personnes handicapées la participation à la vie de la société....

La loi s'applique (je cite) « *aux constructions et installations accessibles au public pour lesquelles l'autorisation de construire ou de rénover des parties accessibles au public est accordée après l'entrée en vigueur de la présente loi.* »

Je ne sais pas ce qui s'est passé lors de la rénovation du grand bassin, qui a été consulté et qui ne l'a pas été, mais ce que je sais c'est qu'il faut que ces inconvénients soient corrigés pour la prochaine saison d'été.

Une personne handicapée et la maman d'un jeune handicapé sont à la disposition de la commune pour faire des essais avec une chaise roulante.

Nous demandons au Conseil communal d'étudier rapidement ce problème avec les services communaux ainsi qu'avec Pro Infirmis, organisation qui donne des conseils pour les nouvelles constructions et les rénovations, afin que le bassin de la piscine soit accessible à tous pour le mois de mai 2009, lors de l'ouverture de la saison d'été.

Pour le groupe CS+POP : Marie-Claire Grimm

